HAL
open science

Ce que les Animal Studies font à la sociologie (et réciproquement)

Jérôme Michalon

To cite this version:

Jérôme Michalon. Ce que les Animal Studies font à la sociologie (et réciproquement). Choné, Aurélie; Iribarren, Isabelle; Pelé, Marie; Repussard, Catherine; Sueur, Cédric. Les études animales sont-elles bonnes à penser ? Repenser les sciences, reconfigurer les disciplines, L'Harmattan, pp.153-170, 2020, 978-2343192765. halshs-02878800

HAL Id: halshs-02878800

https://shs.hal.science/halshs-02878800v1

Submitted on 12 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre VII

Ce que les *Animal Studies* font à la sociologie (et réciproquement)

Jérôme Michalon

Introduction

Je vais évoquer dans ce texte les rapports que la discipline sociologique entretient avec l'objet « animal » d'une part, et avec les *Animal Studies*, d'autre part. Il s'agira de proposer une analyse s'appuyant sur des textes à vocation programmatique, dans lesquels les auteurs proposent un certain nombre de constats concernant la place occupée par l'objet « animal » en sociologie. Il s'agit bien souvent, donc, d'analyses de seconde main, faites d'impressions, de spéculations, de considérations normatives et épistémologiques, que je vais à mon tour analyser. La posture que j'essaie d'adopter est celle d'un sociologue travaillant depuis plusieurs années sur les relations humains-animaux, ayant dû pour cela consulter les nombreuses propositions épistémologiques sur le sujet, et souhaitant par ailleurs, aborder les rapports entre ma discipline et la question animale en tant que sociologue des sciences. Parce qu'un sociologue ne devrait pas cesser de l'être quand il est question de sa discipline, je prends donc ces rapports comme un objet à part entière, dans une tension entre ma position indigène et une volonté d'extériorité. C'est la question de la séparation ou de l'hybridation entre science et politique, entre épistémique et normatif, qui m'intéressera tout particulièrement ici, bien conscient que les *Animal Studies*, isolément ou dans leurs rapports avec la sociologie, ne se développent pas « dans l'absolu », répondant à une nécessité épistémologique, un simple « besoin de savoir. » Dans d'autres travaux, j'essaie précisément d'aborder les *Animal Studies* comme un phénomène social, émergeant dans le sillage des mobilisations pro-animaux et plus largement dans celui des évolutions récentes de nos rapports

aux animaux. C'est donc avant cet arrière-plan qu'il faudra lire les lignes qui suivent.

La sociologie et l'objet « animal »

Parler des rapports entre la sociologie et les *Animal Studies* impose de faire un détour par les différentes articulations entre la discipline sociologique et l'objet « animal ». Avec Antoine Doré et Chloé Mondémé[1], nous avons entrepris de modéliser ces articulations, dans le but de clarifier certains malentendus largement diffusés dans le monde académique. Chez nombre de nos collègues des sciences humaines et sociales, il est fréquent de penser que l'association entre « sociologie » et « animaux » ne va pas de soi, qu'elle relève d'une sorte de distorsion du périmètre initial de la discipline. Deux implicites sont alors à l'œuvre. Le premier concerne précisément cette définition du périmètre : la sociologie serait, depuis ses origines, l'étude des relations des êtres humains entre eux. Le second implicite renvoie à la perception que peuvent avoir ces collègues du projet d'intégrer les animaux en sociologie : il serait question d'étudier les animaux entre eux, de pratiquer donc une *sociologie des animaux.* Les histoires croisées de la sociologie et de la zoologie nous permettent de mieux comprendre l'origine de ces deux implicites, mais aussi de les relativiser. Sans entrer dans une description érudite de ces histoires, il faut signaler que les fondateurs de la discipline sociologique ont débattu (dans des proportions variables) de la possibilité d'intégrer les animaux. Selon Dominique Guillo[2], Durkheim ne voyait pas d'objection à ce que les outils de la sociologie puissent être utilisés pour analyser d'autres espèces que les humains. Au contraire, inspiré de la lecture des « Sociétés Animales »

[1] Michalon, J. Doré, A., Mondémé, C. (2016) Une sociologie avec les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? *SociologieS*, Dossier « Sociétés en mouvement, sociologie en changement », [en ligne] (consulté le 29/03/2016). Disponible sur : http://sociologies.revues.org/5329.

[2] Guillo, D. (2006) La place de la biologie dans les premiers textes de Durkheim : Un paradigme oublié ? *Revue Française de Sociologie,* 47 (3) : 507-535 ; Guillo, D. (2015) Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ? Les limites des réhabilitations récentes de l'agentivité animale. *Revue Française de Sociologie,* 56 (1) : 135-63.

d'Alfred Espinas[3], Durkheim pensait que les comportements sociaux, tels qu'objectivés par des observations et quantifiés, pouvaient tout à fait être étudiés chez les animaux. Si l'on s'en tient seulement à cette figure canonique et tutélaire, on voit qu'une sociologie réservée aux humains n'a pas été inscrite dans les tables de la loi de la discipline et qu'une sociologie des animaux aurait tout à fait pu émerger. Dans d'autres traditions sociologiques, la question s'est posée différemment. Le sociologue allemand Max Weber, dans une perspective plus intersubjective, admettait que les animaux pouvaient être partie prenante d'interactions avec les humains[4]. Ce à quoi Georges Herbert Mead, influent sociologue nord-américain, a répondu que l'on ne pouvait pas réellement parler d'interactions entre humains et animaux, puisque les comportements des animaux étaient trop primitifs, dénués de toute dimension symbolique, condamnant par avance toute possibilité d'intersubjectivité entre humains et animaux. On le voit, les fondateurs de la discipline ont formulé l'articulation entre « sociologie » et « animaux » dans des termes assez différents. Du côté durkheimien, il s'est agi d'ouvrir la porte à une *sociologie des animaux* entre eux. Du côté anglo-saxon, on disserte sur la possibilité d'une *sociologie des rapports que les humains entretiennent avec les animaux*. Les nuances entre ces deux objets et les projets scientifiques attenants ne sont pas minces, et n'engagent pas les mêmes discussions épistémologiques. Pour autant, jusqu'à récemment leur destin a été relativement similaire, puisque la sociologie des animaux n'est pas advenue ; ou plutôt elle ne s'est pas appelée « sociologie » mais « éthologie ». En effet, les comportements collectifs des espèces animales ont été étudiés par les biologistes, les zoologues, les éthologues et les primatologues, qui peu à peu tout au long du XXe siècle ont mis à jour des compétences sociales, culturelles, voire symboliques de certains animaux. Si bien qu'il n'est pas caricatural de dire que ces chercheur-e-s ont fait œuvre de sociologie animale. Une sociologie, certes, très éloignée des débats de

[3] Espinas, A. (1878) *Des sociétés animales.* Paris, Félix Alcan.
[4] Sanders, C. R. (2007) *The Sociology of Non-Human Animals and Society*. In : Bryant, C. D., Peck, D. L. (eds.) *21st Century Sociology: A Reference Handbook* - Volume 2, Sage, p. 2-7.

la discipline portant ce nom, qui s'est développée de manière parallèle, malgré certaines tentatives de rapprochement (via la sociobiologie proposée par E. O. Wilson notamment). La sociologie, « officielle » dira-t-on, aurait pu quant à elle s'intéresser aux rapports humains-animaux, mais là aussi ce ne fut pas le cas, ou alors de manière très sporadique. Jusqu'aux années 1990, pour ne parler que de la France, les sociologues s'étant penchés sur le sujet sont peu nombreux et leur intérêt pour les rapports aux animaux ne constitue qu'une expédition hors de leur domaine de spécialité initial. Du côté de la sociologie de la consommation, certains se sont intéressés à la possession d'animaux de compagnie[5]. D'autres ont analysé les opinions politiques des possesseurs de chiens et de chats[6]. Des travaux de sociologie critique décrivent le rapport à l'animal comme symptôme de diverses pathologies sociales[7]. La sociologie de l'imaginaire a produit également un certain nombre d'analyses sur les représentations des animaux[8]. Le point commun de ces recherches, outre qu'elles n'observent jamais des relations humains-animaux *in situ*, est qu'elles considèrent les animaux comme des « révélateurs » de fonctionnements sociaux généraux. La spécificité des rapports aux animaux n'est pas réellement interrogée. C'est une sociologie *par* les animaux qui se donne à voir ici. À partir des années 1990, les choses évoluent quelque peu. D'un point de vue théorique, le projet d'anthropologie symétrique porté par Michel Callon et Bruno Latour viendra questionner l'idée que les non hu-

---

[5] Herpin, N., Verger, D. (1992) Sont-ils devenus fous ? La passion des Français pour les animaux familiers. *Revue Française de Sociologie*, 33 (2) : 265-286.
Verger, D., Grimler, G., Herpin, N. (1991) Les Français et leurs animaux familiers : des dépenses en forte hausse. *Économie et Statistique*, 241 (1) : 53-63.

[6] Heran, F. (1997) Comme chiens et chats. *Panoramiques,* 31 : 26-32.

[7] Yonnet, P. (1983) L'homme aux chats. Zoophilie et déshumanisation. *Le Débat,* 27 : 111-26 ; Brohm, J-M. (1997) Le chien et son double. *Panoramiques,* 31 : 33-42.

[8] Thomas, L-V. (1994) L'homme et le rat. Vers une anthropologie de l'animal. *Prétentaine,* 1 : 109-19 ; Campion-Vincent, V. (2002) Les réactions au retour du loup en France. Une tentative d'analyse prenant "les rumeurs" au sérieux. *Le monde alpin et rhodanien,* 1-3 : 11-52 ; Caillois, R. (1973) *La pieuvre. Essai sur la logique de l'imaginaire.* Paris, La Table ronde, 231 p.

mains (pas seulement les animaux) n'auraient qu'un rôle passif à jouer dans leurs rapports avec les humains[9]. Dans le sillage du développement de la sociologie pragmatique et l'anthropologie de la nature, l'idée d'agentivité des non-humains sera beaucoup débattue en sociologie, et donnera des arguments et un cadre théorique à celles et ceux qui souhaiteront décrire les rapports aux animaux autrement que comme des rapports instrumentaux. Certains travaux à la croisée de la sociologie rurale et de la sociologie de l'environnement accompagneront cette évolution en étudiant des situations où les animaux sont des sources de conflits (et plus seulement des « révélateurs »)[10]. Dans les années 2000, l'affirmation d'une spécialité sociologique autour des rapports aux animaux commence à émerger. Des textes programmatiques commencent à voir le jour : ceux d'Albert Piette[11] et de Marion Vicart[12] concernant le « fait socio-animal » que constitue

---

[9] Barbier, R., Trepos, J-Y. (2007) Humains et non-humains : un bilan d'étape de la sociologie des collectifs. *Revue d'Anthropologie des Connaissances,* 1 (1) : 35-58 ; Callon, M. (1986) Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de St Brieuc. *L'Année sociologique,* 36 : 169-208 ; Houdart, S., Thiery, O. (eds.) (2011) *Humains, non humains. Comment repeupler les sciences sociales.* Paris, La Découverte, 370 p.
Latour, B. (1994) Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'inter-objectivité. *Sociologie du travail,* 4 : 587-606.

[10] Rémy, E. (2007) Familiarité et détachement envers l'animal : des ajustements inattendus. Le cas de la loutre dans la nature et dans les zoos. In : Charvolin, F., Micoud, A., Nyhart, L. K. (eds.) *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes*, Éditions de l'Aube, p. 40-55 ; Mougenot, C., Roussel, L. (2006) Peut-on vivre avec le ragondin ? Les représentations sociales reliées à un animal envahissant. *Natures Sciences Société,* 14 : S22-S31 ; Mougenot, C., Strivay, L. (2011) *Le pire ami de l'homme. Du lapin de garenne aux guerres biologiques.* Paris, La Découverte, 170 p. ; Mauz, I. (2002) Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises. *Espaces et sociétés,* 110-111 : 129-146 ; Isabelle Mauz, I. (2005) *Gens, cornes et crocs*. Paris, Inra, 256 p. ; Micoud, A. (1993) Le piégeage : de la destruction à la gestion. *Actes du Colloque : Prédation et gestion des prédateurs* : ONC/OFNC.

[11] Piette, A. (2002) Entre l'homme et le chien. Pour une ethnographie du fait socio animal. *Socio-Anthropologie,* [en ligne], disponible sur http://socio-anthropologie.revues.org/141.

[12] Vicart, M. (2008) Regards croisés entre l'animal et l'homme : petit exercice de phénoménographie équitable. *Ethnographiques.org*, [en ligne], disponible sur http://www.ethnographiques.org/2008/Vicart#nb3 (consulté le

la relation aux chiens, de Dominique Guillo[13] aussi consacré aux relations anthropocanines, de Catherine Rémy[14] à propos de la mise à mort des animaux domestiques, ou encore de Jocelyne Porcher[15] dans une veine plus politique. Il est intéressant de noter que les deux premiers programmes cités s'accordent sur la nécessité de recourir à une forme de déplacement épistémologique : pour Guillo, il est important que la sociologie, si elle veut dire quelque chose d'intéressant sur les rapports aux animaux, engage une collaboration plus poussée avec l'éthologie et la biologie néo-darwinienne[16]. Pour Piette et Vicart, le regard sociologique doit se focaliser non plus uniquement sur l'humain en rapport avec le chien, mais aussi et surtout, sur le chien lui-même indépendamment de ses rapports aux humains. Dans les deux cas, la sociologie des relations aux animaux est tiraillée. D'un côté, on s'éloigne des relations. De l'autre, on s'éloigne de la sociologie. Les programmes de Catherine Rémy et Jocelyne Porcher, même s'ils sont très différents, défendent quant à eux, l'intérêt pour la sociologie, telle qu'elle s'est construite jusqu'ici, d'intégrer l'objet « relations humains-animaux ». C'est une sociologie *avec* les animaux qui est décrite ici, prenant en compte tout à la fois la spécificité de l'objet et la spécificité de la démarche sociologique. Une sociologie dans laquelle les animaux sont considérés comme des participants aux dynamiques sociales, mais qui conserve une dimension anthropocentrée (méthodologiquement parlant).

L'agenda scientifique des Sociological Animal Studies

Si les références citées jusqu'ici se révèlent très franco-françaises, c'est qu'il faut signaler un certain isolement de la sociologie des relations anthropozoologiques francophone.

19/10/2015) ; Vicart, M. (2014) *Des chiens auprès des hommes. Quand l'anthropologue observe aussi l'animal.* Paris, Pétra, 354 p.

[13] Guillo, D. (2009) *Des Chiens et des Humains.* Paris, Le Pommier, 324 p.

[14] Rémy, C. (2009) *La fin des bêtes. Une ethnographie de la mise à mort des animaux*. Paris, Economica, 210 p.

[15] Porcher, J. (2011) *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXIe siècle.* Paris, La Découverte, 159 p.

[16] Claidière, N., Guillo, D. (2016) Comment articuler les sciences de la vie et les sciences sociales à propos des relations humains / animaux ? Un modèle interactionniste et évolutionniste. *L'Année Sociologique,* 2 (66) : 385-420.

Jusqu'à récemment, les sociologues de notre pays prenaient acte du développement dans le monde anglo-saxon de travaux similaires aux leurs, mais les citaient relativement peu, et ne se positionnaient pas réellement par rapport à ceux-ci. Pour autant, il est indispensable, pour comprendre les rapports (effectifs et potentiels) entre la discipline sociologique et l'objet « animal », d'aller du côté anglo-saxon, et en particulier aux États-Unis. D'une part, parce que c'est dans cet espace que les *Animal Studies* ont été initiées et se sont épanouies. Pour présenter de manière très succincte la communauté des *Animal Studies*[17], on peut s'en référer au nom de l'association internationale « Minding Animals », créée en 2009 et qui a pour vocation de fédérer à échelle mondiale ladite communauté[18]. Le double sens de « minding » indique que l'objectif des *Animal Studies* est à la fois de réfléchir à la condition animale, mais également de s'en soucier. Les *Animal Studies* sont donc un regroupement d'intellectuels, de scientifiques, d'universitaires issus aussi bien des humanités que des sciences de la nature, et de militants de la cause animale. Tous sont intéressés par les recherches autour de la condition animale, et ne cachent pas leur volonté de faire évoluer, par les travaux intellectuels notamment, cette condition, dans un sens plus favorable. Les premiers jalons de cette communauté sont posés dans les années 1970, tout autant grâce à la publication des travaux de Peter Singer (*Animal Liberation* notamment), que grâce aux premières recherches sur les interactions avec l'animal à but thérapeutiques[19].

C'est à partir des années 1990, notamment autour de la revue *Society & Animals*, que les *Animal Studie*s commencent à émerger et à se nommer ainsi. Il se trouve que c'est à peu près à la

---

[17] Pour un descriptif plus complet, se reporter à mon article : Michalon, J. (2017) Les Animal Studies peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? *Revue d'Anthropologie des Connaissances,* 11 (3) : 321-49.

[18] Voir le site : https://www.mindinganimals.com/about/objectives/ (consulté le 26/09/2015)

[19] Michalon, J. (2017) Les Animal Studies peuvent-elles nous aider à penser l'émergence des épistémès réparatrices ? *Revue d'Anthropologie des Connaissances,* 11 (3) : 321-49 ; Michalon, J. (2014) *Panser avec les animaux. Sociologie du soin par le contact animalier.* Paris, Presses des Mines ParisTech, 359 p.

même période que les premiers articles programmatiques concernant l'étude sociologique des rapports aux animaux commencent à paraître et à faire débat parmi les sociologues nord-américains. L'un de ces articles, souvent cité, est le fait d'Arnold Arluke et de Clinton R. Sanders. Dans « If lions could speak: investigating the animal-human relationship and the perspectives of non human others[20] », ils défendent tout à la fois la pertinence et la nécessité pour la discipline sociologique de s'intéresser aux rapports aux animaux, en mobilisant plusieurs arguments. En spécialistes de la relation aux chiens (de compagnie ou de travail), les deux sociologues s'étonnent du décalage entre le peu de travaux sur la question animale et l'importance de la population des animaux de compagnie aux États-Unis, et du marché qui l'accompagne. Les rapports aux animaux sont omniprésents et les sociologues choisiraient de ne pas les analyser selon Sanders et Arluke, du fait de l'attachement des sciences modernes, et en particulier des sciences humaines et sociales, à l'anthropocentrisme, au cartésianisme, et au phonocentrisme. Les sciences humaines sociales se seraient constituées sur l'idée que les animaux diffèrent radicalement des humains du fait de la capacité à raisonner et à utiliser le langage articulé de ces derniers. Les SHS et la sociologie en particulier seraient les sciences de la discontinuité, de la rupture ontologique entre humains et animaux. Sans étayer ces affirmations outre mesure (si ce n'est en citant Meade), Sanders et Arluke tiennent pour preuve de l'anthropocentrisme idéologiquement ancré dans la sociologie, le fait que les rares recherches s'étant intéressées au sujet ont avant tout cherché à documenter le point de vue des humains vis-à-vis des animaux. L'étape qu'il resterait donc à franchir serait une sociologie qui essaierait de rendre compte du point de vue des animaux de leurs rapports aux autres animaux. D'où l'affirmation d'un « challenge » disciplinaire consistant pour le sociologue à tenter de se mettre à la place des animaux et par là même d'étendre la démarche compréhensive (au cœur de nombreux travaux en sociologie qualitative) au-delà des seuls acteurs humains. L'enjeu pour

[20] Sanders, C. R., Arluke, A. (1993) If lions could speak: investigating the animal-human relationship and the perspectives of nonhuman others. *The Sociological Quarterly,* 34 (3) : 377-90.

la discipline est d'arriver à dépasser une perspective phonocentrique : comment fait-on pour interagir avec des êtres non parlants ? C'est donc également la démarche interactionniste qu'il s'agit de prolonger ici, et de radicaliser en quelque sorte. Ce qui débouche sur la formulation d'un objectif singulier : documenter le point de vue de l'animal, rendre compte de sa perspective intérieure, sans passer par l'introspection rendue possible par le biais des entretiens utilisés avec les humains ; et donc étudier la subjectivité en actes, en observateur extérieur. En d'autres termes, il s'agit de proposer une approche non mentaliste des états mentaux.

Ceci étant, Sanders et Arluke ont tout de même recours à la parole des humains pour défendre la légitimité de leur démarche : tous les propriétaires de chiens, nous disent-ils, savent bien que leurs compagnons sont capables d'interaction, d'une part, mais sont également dotés d'une subjectivité, d'un monde intérieur qui leur est propre. Cet argument ne peut évidemment pas suffire pour Sanders & Arluke qui ont dès lors recours à la primatologie et à l'éthologie pour attester de l'existence d'un « esprit » (« mind ») chez les animaux. On voit donc à nouveau l'écueil de la démarche consistant à proposer une démarche proprement sociologique, et rompant avec son anthropocentrisme, en en référant à d'autres disciplines et à la connaissance (ordinaire) qu'ont les humains de la subjectivité des animaux[21]. D'autres arguments viennent éclairer d'un jour nouveau les raisons qui motivent les sociologues à s'intéresser aux animaux. Ces derniers constitueraient un « groupe oppressé », et selon les auteurs, il est étonnant que la sociologie ne se soit pas penchée plus tôt sur leur cas, dans la mesure où la discipline a pour habitude de prendre pour objet des collectifs humains ayant en commun de subir une forme de domination. Ici, les animaux subissent la domination des humains. Les auteurs n'accompagnent pas leur affirmation de quelque référence à la philosophie politique par exemple : c'est une évidence n'ayant pas besoin d'étayage. L'orientation clairement éthique de la démarche apparaît lorsque Sanders & Arluke

[21] Ce point sera noté par Hilbert, qui en outre, insistera sur l'implicite partagé par Sanders & Arluke, que l'esprit des animaux est semblable à celui des humains.

évoquent l'asymétrie des rapports humains-animaux dont le sociologue est amené à être témoin. Les situations de domination observées par le chercheur confèrent à celui-ci une forme de « mandat éthique », c'est-à-dire un engagement à ce que les recherches effectuées contribuent à atténuer l'asymétrie initiale, voire à la faire disparaître.

On le voit, c'est tout à la fois pour des motifs scientifiques et pour des raisons politiques que Sanders et Arluke appellent au développement d'une sociologie des relations humains-animaux. En cela, leur démarche s'inscrit fortement dans le sillage des *Animal Studies*, où la limite entre l'épistémique et le politique est ambigüe.

Batailles, stratégies et résistances : l'institutionnalisation des *Sociological Animal Studies*

C'est précisément cette ambigüité qui va poser problème à l'institutionnalisation de ce qui va devenir les « Sociological Animal Studies. » Cela est très clair dans la chronique que fera David Nibert de la création de la section « Animals and Society » de l'American Sociological Association (ASA)[22]. Dans les années 1990, plusieurs sociologues états-uniens se regroupent et souhaitent créer cette section, rassemblant dans ce but une centaine de signatures de membres de ladite association. Cette dernière rejeta pourtant leur requête par deux fois en 1998. Le premier rejet fut motivé par des raisons tout autant intellectuelles que professionnelles : l'association considéra qu'il n'y avait pas assez d'éléments scientifiques probants appuyant la demande, et qu'en outre il faudrait mieux expliciter en quoi le domaine « animal et société » pouvait avoir un intérêt pour l'avenir de la discipline (en termes d'enseignements et de débouchés professionnels). Le dossier fut soumis à nouveau, en intégrant les éléments demandés, et rejeté à nouveau lors du congrès annuel de l'ASA. Cette fois, un autre motif est invoqué :

> « Il y avait une inquiétude que [la section] soit focalisée sur les droits des animaux, comme un enjeu militant et non pas comme un objet sociologique… Je m'inquiète de sa-

[22] Nibert, D. (2003) Origins of the ASA Section on Animals & Society - With a Bibliographic Appendix. *Sociological Origins,* 3 (1) : 53-58.

voir s'il s'agit d'une entreprise intellectuellement solide ou bien d'une initiative idéologique et politique. La tentative de rendre cela plus sociologique ne m'a pas semblé convaincante[23]. »

Les mots de Patricia A. Roos, membre du comité de l'ASA, sont très clairs : il faut lever l'ambigüité et montrer que cette section sera avant tout scientifique et non militante. On exigea que la section réunisse à nouveau les cent signatures, ce qui n'avait encore jamais été demandé pour une autre section souligne Nibert. Encouragé par d'autres membres du comité, le collectif « Animals & Society » obtient les signatures et le statut de « section en formation » en 2001. L'ASA lui donne 2 ans pour compter 300 membres en son sein et devenir une section à part entière. Ce qui est présenté par Nibert comme l'ultime épreuve de ce qui est dépeint comme une lutte *pour* les « Sociological Animal Studies »[24].

Cette rhétorique combattante est explicitement assumée par Clyfton P. Flynn pour relater la manière dont il a mis en place l'enseignement « *Sociology: Animals and Society* » au sein de l'Université de Caroline du Sud à Spartanburg (États-Unis)[25]. Dans cet article qui ressemble à un précis de stratégie académique, Flynn parle en effet d'une « bataille » livrée contre certains de ses collègues et la direction de l'université pour faire accepter ce cours. Le sociologue explique que les réticences vis-à-vis du projet ont émané surtout de collègues biologistes et psychologues. Leurs inquiétudes et objections, là encore, concernaient la dimension potentiellement militante de l'enseignement ainsi que la légitimé d'un sociologue à le prendre en charge

---

[23] Ross, citée par Nibert, D. (2003) Traduit par mes soins. Texte original : « There was a worry that [the section] might be focused on animal rights as an issue, rather than sociologically focused… I worry about whether this is a really sustained intellectual effort or whether it's more of a political ideological issue. The attempt to make it more sociological was not convincing to me. »

[24] Lutte à l'issue positive puisqu'en 2003, la section est officiellement pérennisée.

[25] Flynn, C. P. (2003) A course is a course, of course, of course (unless it's an animals and society course): challenging boundaries in academia. *International Journal of Sociology and Social Policy,* 23 (3) : 94-108.

(quelles compétences en comportement animal ?). Flynn relate la manière dont il a défendu le projet :

> « J'ai expliqué pourquoi il s'agissait d'un enseignement sociologique, dans sa forme la plus pure, et pourquoi il ne s'agissait en rien d'une formation aux droits des animaux, mais pour autant, que le statut moral des animaux et le mouvement des droits des animaux étaient des sujets parfaitement légitimes dans un tel cours. J'ai énuméré les sujets possibles (comme la construction de l'esprit / la personnalité des animaux par les propriétaires de chiens ; la gestion des émotions chez les salariés des refuges de protection animale pour préserver un sens du « self » ; le rôle des animaux de compagnie dans les familles), donné des exemples qui illustraient l'application des principes, concepts et théories sociologiques à l'étude des relations entre les humains et les autres animaux. J'ai souligné qu'il s'agissait d'un cours sur la manière dont les humains font l'expérience des autres animaux ; sur ce que l'on peut apprendre sur nous-mêmes à partir de nos opinions et de nos actes vis-à-vis des autres animaux[26]. »

On notera ainsi comment Flynn montre 'patte blanche' en assurant ses auditeurs du caractère non militant de l'enseignement, de sa dimension « purement » sociologique, et par là même, son caractère clairement anthropocentré ; arguments qui contrastent avec les ambitions affichées par les *Sociological Animal Studies*. C'est également au nom de la liberté académique que le combat est mené. C'est donc en adoptant une posture acceptable aux

[26] *Ibid.*, traduit et souligné par mes soins. Texte original : « I explained why this was a sociology course in its purest form, and why it was not an animal rights course, but why the moral status of animals and the animal rights movement were perfectly legitimate topics to cover in such a course. I reviewed the possible topics that might be covered (e.g., dog owners' construction of their animals' minds/personalities; emotion management by animal shelter workers to preserve their sense of self, the role of companion animals in families), giving examples that illustrated the application of sociological principles, concepts, and theories to the study of human relationships with other animals. I emphasized that this was a course about how humans experience other animals; about what we learn about ourselves from our attitudes toward, and treatment of, other animals. »

yeux du monde universitaire (respectant les partitions entre science et politique, entre les disciplines, entre les humains et les animaux) que Flynn parvient à ses fins.

Est-il exagéré de parler ici de « stratégie » ? La lecture de l'article convaincra quiconque, puisque Flynn ne fait pas mystère de ce qui le motive : dès la deuxième page, il décrit la présence du cours dans le programme officiel de l'université comme une victoire « pour les animaux. » La dernière partie de l'article est par ailleurs consacrée aux effets qu'a eus le cours sur les étudiants l'ayant suivi. Dans un premier temps, Flynn synthétise leurs réactions écrites. Ce qui frappe d'abord Flynn c'est la manière dont le regard des étudiants sur les animaux a changé : leurs capacités cognitives, leur conscience, leurs comportements sociaux… tout cela fascine les étudiants et les amène à se questionner sur la dimension morale de leurs attitudes vis-à-vis des animaux (certains se questionnent par exemple sur leur consommation de viande). De ce cours de sociologie, les étudiants retiendraient donc en premier lieu ce qu'ils ont appris sur les animaux. La dimension humaine n'apparaît que pour souligner l'arbitraire des comportements et la possibilité de les faire évoluer. Comme pour apporter une ultime confirmation de l'objectif sous-jacent du cours et de son impact, Flynn en livre ensuite les résultats d'une évaluation chiffrée. L'outil utilisé par le professeur est l'*Animal Attitudes Scale*, questionnaire constitué d'une série d'affirmations concernant la condition animale (« il n'y a aucun problème avec l'expérimentation animale », « chasser des animaux sauvages est immoral », « je suis agacé de voir des animaux dans des cages au zoo »), par rapport auxquelles il est demandé d'indiquer son degré d'adhésion[27]. Le questionnaire a été complété par les étudiants au début et à la fin du cursus, et les résultats indiquent clairement une augmentation des opinions pro-animaux à la fin du semestre. Si produire du « concernement » n'était peut-être pas le but initial du cours, c'est en tout cas ce qu'il a produit et c'est surtout sur ce mode, éthique et moral, que l'impact du cours est évalué. Et le message conclusif de Flynn ne dit pas autre chose : les cours du type « Animals &

[27] L'*Animal Attitudes Scale* a été créée par Kenneth Shapiro, psychologue et militant pro-animaux, fondateur de la revue *Society & Animals*.

Society » se développent dans plusieurs universités aux États-Unis à l'époque, vont contribuer non seulement à la légitimité de l'objet « animal » en sociologie, mais aussi et surtout, à la sensibilisation des étudiants vis-à-vis de « l'injustice et de l'oppression impliquant les humains et les autres animaux[28]. » (Flynn, 2003, p. 105). Pour Flynn, il est tout à fait logique que les *Sociological Animal Studies*, puisqu'elles prennent racine dans la rencontre entre le mouvement des droits des animaux et le monde académique, participent à l'accomplissement d'avancées normatives pour les animaux. Et de prendre pour exemple les domaines des études de genre et des études « ethniques et raciales », se caractérisant par la même porosité entre activisme et académisme que les *Animal Studies.*

C'est d'ailleurs à un rapprochement avec ces autres domaines que les promoteurs des *Sociological Animal Studies* vont appeler très rapidement (dès le début des années 2000). D'une part, comme le rappelle Corwin Kruze[29], la thématique de l'animalité est déjà au cœur des analyses portant sur les notions de « race », de « genre », de « classe ». Il est en effet souvent question de montrer comment le maintien de certaines catégories d'êtres humains dans des positions subalternes a été justifié en se référant à leur animalité supposée. Les dynamiques d'animalisation des humains ont bien été analysées, et plus encore, les manières dont les catégories de « race », « de « genre » et d' « espèce » se construisaient les unes par rapport aux autres. D'autre part, il y a un intérêt stratégique et théorique à s'inspirer des domaines intellectuels s'étant constitués autour des « groupes minorisés », comme les *Womens Studies*, les *Racial Studies*, les *Disability Studies*, ou encore les *Post-colonial Studies*. Le sociologue américain David Nibert fait ainsi le constat d'un conformisme de ses confrères, habituellement très critiques vis-à-vis des formes d'oppression multiples, des arbitraires sociaux et culturels quand

[28] Traduit par mes soins. Texte original : « (…) issues of injustice and oppression involving both humans and other animals. »

[29] Kruse, C. R. (2002) Social animals: Animal studies and sociology. *Society & Animals,* 10 (4) : 375-79.

il s'agit de genre, de classe, de race, etc.[30] Mais rarement quand cela concerne les animaux. Pour Nibert, il faut relier le spécisme, au racisme et au sexisme pour pouvoir intéresser les sociologues et leur montrer que les animaux subissent une oppression comparable à celle de groupes humains « dévalués ». L'enjeu, selon Nibert, est de transposer les réflexions antispécistes, formulées par des philosophes, dans des termes philosophiques, à l'arsenal théorique sociologique. Pour cela, deux redéfinitions doivent être effectuées. L'une concernant le concept de « groupe oppressé », qui doit être étendu aux animaux, et l'autre concernant le concept de spécisme, qui doit être abordé d'un point de vue sociologique, comme une idéologie, à l'instar du sexisme, du racisme ou du « validisme[31] ». Dans cette opération de sociologisation des idées antispécistes, la mise en équivalence entre « ethnocentrisme », notion largement légitime dans la communauté des sociologues et des anthropologues, et « anthropocentrisme », est une étape cruciale. De la même manière que l'ethnocentrisme empêche de voir les inégalités dans la distribution des ressources et du pouvoir, et entretient un système « objectivement raciste », l'anthropocentrisme empêche de voir la domination subie par les animaux, et entretient donc un système « objectivement spéciste ». La proposition de Nibert vise donc à créer une forme de « social theory » antispéciste, qui permettra d'intéresser les sociologues, notamment ceux qui travaillent sur des groupes humains « oppressés ».

À ce propos, Arnold Arluke explique que ce sont précisément ces collègues-là qui seront difficiles à convaincre[32]. Selon lui, ces collègues dont les spécialités ont été tardivement reconnues et légitimées sont les plus récalcitrants à accueillir les *Animal Studies* au sein de la discipline. Dans un contexte de rareté des ressources académiques, sans doute que ces collègues ne voient pas d'un bon œil l'arrivée d'un nouveau compétiteur. Mais Arluke propose une autre explication:

---

[30] Nibert, D. (2003) Humans and other animals: sociology's moral and intellectual challenge. *International Journal of Sociology and Social Policy,* 23 (3) : 4-25.

[31] Forme de discrimination contre les personnes en situation de handicap.

[32] Arluke, A. (2002) A sociology of sociological animal studies. *Society & Animals,* 10 (4) : 369-374.

> « Est-il possible qu'ils voient les *Animal Studies* comme une parodie de leur propre spécialité parce que l'intérêt pour les animaux non humains viendrait salir ou dévaloriser le groupe qu'ils défendent, et quelque part, dans leur esprit, viendrait banaliser la notion même d'oppression ?[33] »

La question animale viendrait donc alimenter une sorte de peur du « déclassement » académique et symbolique. Ce type d'explications, psychologisantes, des réticences, ou des « résistances » rencontrées par les universitaires en sciences humaines et sociales travaillant sur les rapports aux animaux, est récurent dans les articles cités ici. Les rires, les sarcasmes, la perplexité, voire l'hostilité sont autant de réactions que les auteurs disent avoir eu à subir de la part de leurs collègues. Ces réactions, sur lesquels les auteurs passent très rapidement, semblent d'autant moins pertinentes et rationnelles quand on lit, par contraste, le déploiement d'arguments, épistémologiques et professionnels, avancés par les partisans des Sociological Animal Studies.

Conclusion : Entre une sociologie des animaux et une sociologie pour les animaux

Pour autant, si les verrous n'avaient été que psychologiques ou symboliques, la bataille à mener aurait-elle été si « rude » ? À la lecture des articles cités ici, tout se passe en effet comme si les *Sociological Animal Studies* relevaient d'un projet scientifique extrêmement clair, qui ne susciterait des résistances que du fait de la mauvaise compréhension ou de la mauvaise volonté des « récalcitrants ». J'ai bien souligné que ce projet n'était pas nécessairement très clair, précisément en raison de son positionnement à l'interface entre le souci (militant) des animaux et l'intérêt (scientifique) de les intégrer au périmètre sociologique. Et sur ce point précis, j'ai également montré que les réticences avaient été exprimées de manière assez explicite : l'ambiguïté entre enjeux scientifiques et enjeux militants a posé problème, et il a fallu

[33] Traduit par mes soins. Texte original : « Is it possible that they see animal studies as a parody of their specialty because interest in non-human animals tarnishes or cheapens whatever group they champion and somehow, in their minds, trivializes the very notion of oppression? »

spécifier de quel côté les *Sociological Animal Studies* se trouvaient (quitte à travestir quelque peu la réalité). De la même manière, la proposition de ce que serait une perspective purement sociologique des relations humains-animaux est ambigüe. Selon les uns (et selon l'auditoire), il faudrait chercher à rendre compte du point de vue des animaux, alors que pour les autres il s'agit avant tout de rendre compte de comment les humains font l'expérience de leurs rapports aux animaux. À ce titre, la nécessité éprouvée par les auteurs cités ici de statuer sur *ce que sont* les animaux, d'insister sur leurs capacités émotionnelles, cognitives, sociales, peut interroger. Si ce qui intéresse le sociologue est bien le point de vue de l'humain sur les animaux, quel besoin aurait-il de caractériser préalablement ce que sont les animaux ? S'agit-il de justifier la réorientation du regard du sociologue de l'humain vers l'animal ? S'agit-il de donner voix à d'autres disciplines, comme l'éthologie, dans la définition de l'objet sociologique ? S'agit-il de raisons plus morales ou éthiques ? S'agit-il de tout cela à la fois, comme l'explique Clifton P. Flynn ? « Fondamentalement, si les autres animaux sont des acteurs sociaux, dotés d'un esprit, pouvant initier des interactions symboliques, ils méritent d'être intégrés, non seulement dans le périmètre sociologique, mais tout autant dans le champ de la considération morale[34]. » (Flynn, 2003, p. 106)

Le projet porté par la rencontre entre la sociologie nord-américaine et les *Animal Studies* est loin d'être dépourvu d'ambigüités, et c'est sans doute ce qui explique qu'il ait pu rallier tant d'universitaires, qui pour des raisons très différentes ont soutenu l'institutionnalisation de cet objet relativement marginal. Mais ces ambigüités ont également généré des inquiétudes et des « résistances ». Selon moi, cette situation est révélatrice de la confusion, évoquée en début de texte, entre une *sociologie des animaux* et une *sociologie des relations aux animaux*. Ces deux projets scientifiques n'engagent pas les mêmes épistémès, les mêmes disciplines, les mêmes questions, les mêmes méthodes.

[34] Traduit par mes soins. Texte original : « Fundamentally, if other animals are minded social actors who can engage in symbolic interaction, then they are worthy not only of inclusion in the field of sociology but of moral consideration as well. »

Les réactions perplexes ou hostiles face à l'intégration des animaux dans le périmètre sociologique proviennent, selon moi, de cette confusion : il est en effet surprenant de penser qu'un sociologue puisse pratiquer une sociologie qui ne s'intéresse pas aux êtres humains. Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait ce que proposent les partisans des *Sociological Animal Studies*. Comment se fait-il alors que cette version radicale et caricaturale puisse être celle qui soit retenue ? Sans doute l'agenda politique et moral des *Sociological Animal Studies* les pousse à mettre davantage en avant les animaux et leur perspective, comme objets dignes d'intérêt, au détriment du point de vue des humains. Cette volonté de rééquilibrage du regard, parce qu'il semble motivé tout autant par un souci de justice que par un souci de vérité, peut inciter à voir les *Sociological Animal Studie*s comme une sociologie *pour les animaux.* Parce qu'il n'est pas clair que l'attention portée aux animaux doive ici se formuler en termes épistémiques ou en termes politiques, cette sociologie pour les animaux semble condamnée à naviguer entre la sociologie des animaux et la sociologie des relations humains-animaux et à devoir se justifier de n'être ni vraiment l'une ni vraiment l'autre.